



Organisme de bassins versants

**SERVICES
D'ACCOMPAGNEMENT
2024**

La référence !

**Gestion intégrée
de l'eau**



Rivière du Lièvre



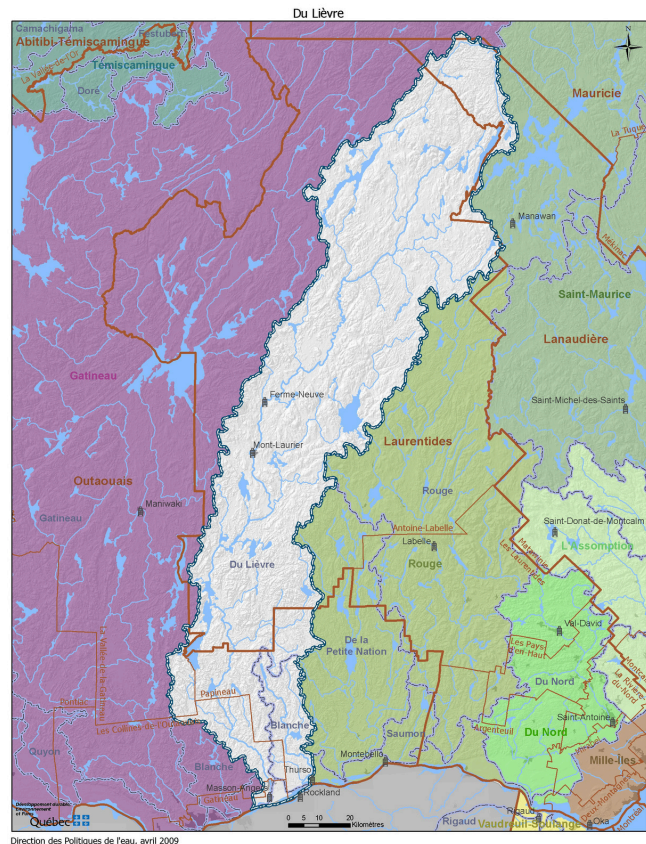
Rivière Blanche



Ruisseau Pagé

LE COBALI

Organisme sans but lucratif créé en 2003, le COBALI se donne comme mission de protéger, améliorer et mettre en valeur la ressource eau des bassins versants des rivières du Lièvre, Blanche et du ruisseau Pagé, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés. La zone de gestion du COBALI s'étend du **nord des Laurentides au sud-est de l'Outaouais**, chevauchant ainsi une trentaine de municipalités des MRC d'Antoine-Labelle, de Papineau, de La Vallée-de-la-Gatineau, des Collines-de-l'Outaouais ainsi que la Ville de Gatineau (secteurs Buckingham et Masson-Angers). Le COBALI est l'un des 40 organismes de bassins versants (OBV) du Québec désignés par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en



eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Prenant la forme d'un Plan directeur de l'eau (PDE), cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable. Pour plus d'informations, consultez le site internet du COBALI au www.cobali.org.



L'ÉQUIPE



De gauche à droite : Danielle Daviault-Plouffe (agente de bureau); Pierre-Étienne Drolet (coordonnateur de projets et responsable du PDE); Linda Fortier (Directrice générale); Benoit Gauthier (responsable des communications); Mariève Charette (chargée de projets); et Marie Lagrandeur (chargée de projets).

Riche d'une équipe qualifiée et compétente, le COBALI est la référence en matière de protection de la ressource eau dans la région des Hautes-Laurentides et du sud-est de l'Outaouais. À travers ses nombreux projets et ses précieux services, l'organisme est là pour répondre aux besoins de tout acteur de l'eau. Il peut s'agir autant de citoyens, d'acteurs économiques, municipaux, communautaires ou de communautés autochtones. La protection de la ressource eau nous concerne tous et nécessite une mobilisation constante et organisée afin de préserver les beaux espaces naturels qui nous entourent.

INFORMATION ET SENSIBILISATION

Le COBALI est à votre disposition si vous avez des questions ou des préoccupations en lien avec la ressource eau et les habitats aquatiques. Il est également disposé à répondre à vos besoins en information et sensibilisation à l'aide de nombreux services :

Kiosques d'information et conférences

Profitez de notre présence à vos événements à vocation environnementale afin de sensibiliser et informer le public sur les divers enjeux entourant la protection de l'eau et des écosystèmes aquatiques.

Tournées de riverains

Bénéficiez de notre expertise dans le cadre de tournées de riverains portant sur les bonnes pratiques à mettre en place en milieu riverain (aménagement de bandes riveraines, vérification des installations septiques, conseils en gestion durable des eaux pluviales, etc.).

Aide à la conception d'outils de sensibilisation

Obtenez de l'aide dans la conception de vidéos, de dépliants, d'affiches, d'articles, de guides d'information et de panneaux d'interprétation grâce à notre personnel passionné et qualifié qui a à cœur la diffusion et la vulgarisation du savoir.

Animation d'activités d'interprétation de groupe

Faites l'expérience de nos services d'accompagnement dans le cadre d'activités de sensibilisation et de sorties scolaires visant à promouvoir la découverte et la protection des milieux naturels.



FORMATIONS ET SOUTIEN TECHNIQUE AUX MUNICIPALITÉS ET MRC

Par le biais des formations municipales, le COBALI souhaite soutenir les employés municipaux œuvrant en environnement, en urbanisme ou au niveau des travaux publics en les outillant dans leur compréhension de l'importance écologique de la préservation des milieux naturels. Les formations permettent également de mieux saisir les procédures administratives nécessaires en ce qui a trait aux demandes de permis pour des aménagements ou des interventions dans les milieux naturels.

Le COBALI fait équipe avec des spécialistes et des conférenciers d'expérience dans le cadre des formations municipales afin de fournir aux participants une information actuelle et pertinente.

Nous offrons également des formations sur demande qui couvrent les sujets suivants :

- Limnologie 101 (écologie des écosystèmes d'eau douce);
- Bonnes pratiques et survol de la réglementation;
- Gestion de l'érosion;
- Milieux humides;
- Accompagnement personnalisé.



IDENTIFICATION ET CARACTÉRISATION DES PLANTES AQUATIQUES, LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

L'introduction d'espèces exotiques envahissantes (EEE) ou compétitrices a été retenue comme une cause majeure de la dégradation des écosystèmes aquatiques et du déclin des espèces indigènes. Si le cas du myriophylle à épi retient particulièrement l'attention, plusieurs autres espèces sont aussi en cause et d'autres encore menacent de coloniser la zone de gestion. Il est donc nécessaire d'assurer le suivi et de limiter l'impact des espèces exotiques envahissantes, de même que de contribuer au maintien ou au rétablissement d'espèces aquatiques d'intérêt.

Le COBALI met de l'avant les services suivants pour accompagner les acteurs de l'eau qui luttent contre cette problématique :

- Détection et délimitation des espèces exotiques envahissantes;
- Caractérisation complète et cartographie des herbiers aquatiques, notamment la caractérisation préalable à une demande de contrôle d'une plante exotique envahissante faite auprès d'autorités gouvernementales;
- Formations en vue de l'arrachage ou du contrôle du myriophylle à épi;
- Suivi de l'efficacité des travaux de contrôle du myriophylle à épi.



TRAVAUX DE CARACTÉRISATION

Le COBALI réalise des travaux de caractérisation générale des lacs et des cours d'eau ainsi que des travaux de caractérisation des bandes riveraines et des milieux humides.

Caractérisation des plans d'eau

La caractérisation des plans d'eau permet d'identifier des pratiques pouvant nuire à la qualité de l'eau ainsi que des secteurs problématiques tel que des zones d'accumulation de sédiments, des foyers d'érosion et des ponceaux colmatés.

Caractérisation de la bande riveraine

La caractérisation de la bande riveraine vise, quant à elle, deux objectifs :

- Décrire et localiser l'utilisation du sol ainsi que les types d'aménagements autour du lac;
- Estimer leur importance pour l'ensemble du lac.

L'exercice permet ainsi d'évaluer les aménagements dans la bande riveraine, le degré de transformation du milieu naturel et le recouvrement par la végétation. Représentés sur une carte grâce à nos services de géomatique, les résultats peuvent orienter les mesures de correction et de protection de la bande riveraine.

Caractérisation de milieux humides

Dans le contexte de la *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques* par le gouvernement du Québec, la caractérisation des milieux humides devient un enjeu de taille dans un contexte d'aménagement du territoire. Elle permet de reconnaître les différents types de milieux humides à partir des éléments fondamentaux qui les distinguent des milieux aquatiques et terrestres. Les milieux humides peuvent être délimités et cartographiés.



PLAN DIRECTEUR DE LAC

Un plan directeur de lac vise à produire et mettre en œuvre un plan d'action permettant de résoudre les problèmes touchant votre lac. Il vise tout d'abord l'acquisition et la synthèse de connaissances sur le lac et son bassin versant afin de connaître ses principales caractéristiques en vue d'en faire le portrait. L'analyse de ces données permet aussi de poser un diagnostic permettant d'identifier les problèmes qui touchent le lac. La démarche peut aussi inclure un volet de consultation de parties prenantes et des citoyens concernés.

Ensuite, le plan directeur de lac cherche à définir les pistes de solution à appliquer pour agir face aux problèmes relevés tout en ciblant les objectifs à atteindre. Un plan d'action sera également proposé afin de déterminer les meilleures actions à entreprendre.

Finalement, il s'agit de réaliser un suivi et une évaluation du plan d'action afin de savoir si les actions entreprises répondent aux préoccupations et aux objectifs fixés.



SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS (IQBP₆, IDEC, RSVL)

L'IQBP₆ est l'indice de qualité bactériologique et physico-chimique qui mesure les coliformes fécaux, les nitrites, les nitrates, le phosphore total, les solides en suspension et la chlorophylle α présents dans un plan d'eau.

L'Indice Diatomées de l'Est du Canada (IDEC) analyse la composition en espèces des communautés de diatomées benthiques, des algues microscopiques unicellulaires qui tapissent le fond des cours d'eau et des lacs. L'IDEC permet d'étudier l'abondance relative de chaque espèce présente et offre une information quant aux conditions environnementales prévalant dans un cours d'eau durant les semaines précédentes.

Finalement, le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL), un programme auquel peut participer toute personne désirant connaître l'état de son lac et son évolution, poursuit quatre objectifs :

- Acquérir des données afin d'établir le niveau trophique d'un grand nombre de lacs et suivre leur évolution dans le temps;
- Dépister les lacs montrant des signes d'eutrophisation et de dégradation;
- Éduquer, sensibiliser, soutenir et informer les associations de riverains et les autres participants;
- Dresser un tableau général de la situation des lacs de villégiature au Québec.

Les analyses dans le cadre du RSVL impliquent la prise des mesures de transparence de l'eau, l'acquisition de données physico-chimiques de base sur la qualité de l'eau et l'inspection de l'état physique des zones littorales et riveraines des lacs.



AMÉNAGEMENTS ÉCOLOGIQUES

Le COBALI offre un service de conception et de suivi de plantation des bandes riveraines et d'organisation de l'aménagement pour des projets à portée collective.

L'organisme produit également des outils de sensibilisation et d'aide à la décision en gestion durable des eaux pluviales (GDEP), une façon de gérer l'eau de pluie qui tombe et qui ruisselle sur les surfaces de sorte qu'elle puisse s'infiltrer dans le sol comme elle le ferait en milieu naturel.

Les aménagements écologiques offrent de nombreux avantages relativement à la préservation des plans d'eau et des habitats aquatiques en plus de fournir des services écologiques important aux populations. Bien souvent, la réalisation de ces aménagements est plus facile qu'on le pense!



ANIMATION DE RENCONTRE DE CONCERTATION

Étant avant tout une table de concertation, le COBALI a pour mission de rassembler les acteurs de l'eau autour de lieux d'échanges et de discussions en plus de faciliter la coopération de ces acteurs afin d'agir collectivement pour la protection de la ressource hydrique. La population concernée de près ou de loin par les enjeux de la protection de l'eau se veut très vaste. Il peut s'agir autant de citoyens, d'acteurs économiques, municipaux, communautaires ou de communautés autochtones. Le COBALI souhaite donc agir comme un tremplin pour l'effort collectif mis de l'avant par les acteurs de l'eau de sa zone de gestion.

Les rencontres de concertation offrent un espace de discussion basé sur un dialogue horizontal entre les participants, sur une construction collective de visions, d'objectifs et de projets.

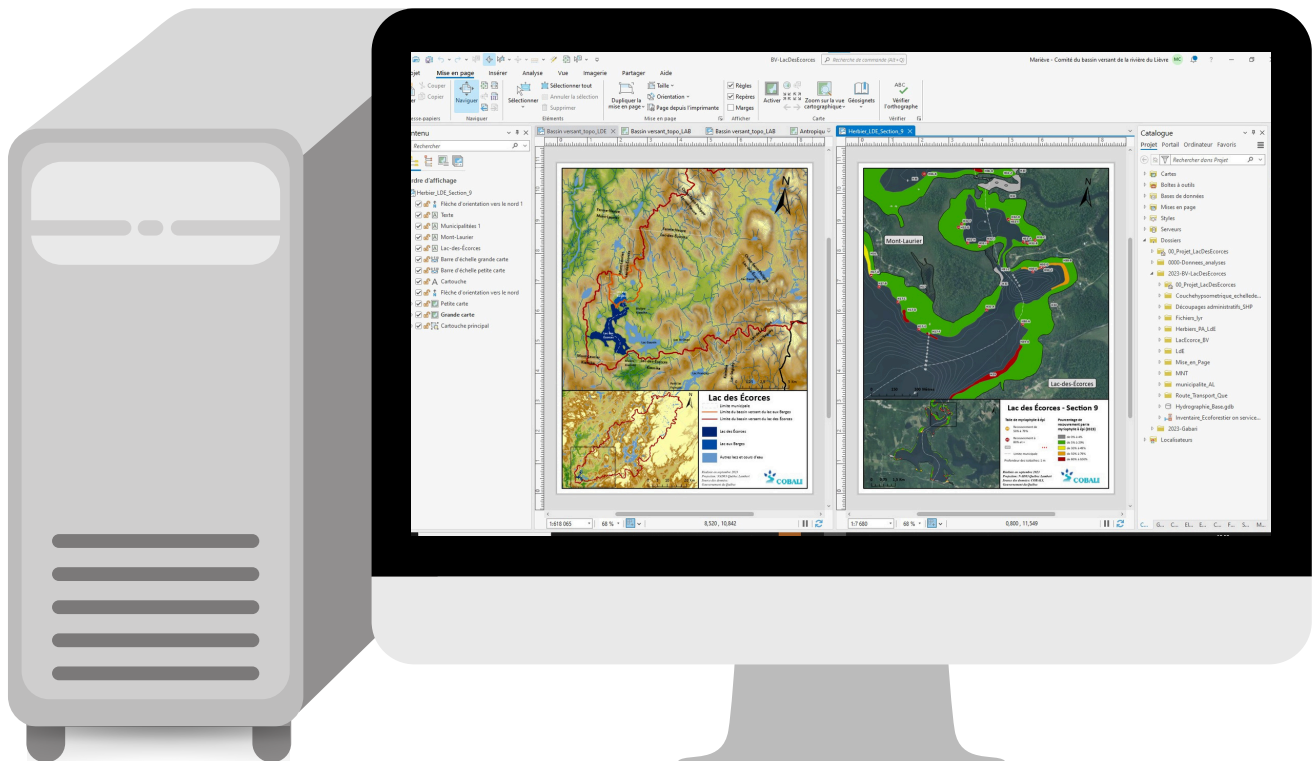


SERVICES EN GÉOMATIQUE

La géomatique combine les sciences de l'information, de la géographie et des technologies de la communication pour gérer, analyser et visualiser des données spatiales ou géographiques. Elle désigne l'ensemble des outils et des méthodes utilisés pour travailler avec des données liées à des emplacements géographiques.

L'étendue de nos services en géomatique inclut la réalisation de cartes des milieux humides, d'un plan d'eau ou de l'ensemble d'un bassin versant, de cartes bathymétriques, d'herbiers aquatiques, de bandes riveraines ou encore, de cartes montrant l'utilisation du sol, les habitats fauniques, les aires protégées ainsi que la topographie.

Nous offrons également des services de modélisation hydrographique des cours d'eau et de modélisation hydrographique détaillée du territoire à partir notamment des données des lits d'écoulements potentiels produits dans le cadre du projet d'acquisition de données par capteur LiDAR à l'échelle provinciale.



ACCOMPAGNEMENT DE COHORTE AGRICOLE ET SOUTIEN AUX PROJETS EN MILIEU AGRICOLE

En octobre 2020, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a dévoilé son Plan d'agriculture durable (PAD) 2020-2030. Conçu en concertation avec les acteurs du milieu agricole, le PAD a pour objectif d'augmenter la mise en place de pratiques agroenvironnementales par les agriculteurs et les professionnels pour leur permettre de contribuer de manière significative au développement durable du Québec. Il encourage également la cohésion et le transfert de connaissance entre les différents acteurs du monde agricole.

Afin de faciliter le transfert de connaissances et de le réaliser de manière efficace, le MAPAQ encourage la formation de cohortes d'agriculteurs pour rassembler les entreprises en groupes de travail et d'échange et pour innover sur la mise en place d'actions agroenvironnementales.

Dans cette optique, les organismes de bassins versants peuvent accompagner une cohorte d'agriculteurs afin de valoriser la saine gestion de l'eau et les bonnes pratiques agroenvironnementales pour la conservation des sols, et l'adaptation aux aléas climatiques. Les rencontres visent à favoriser le réseautage entre membres et le transfert de connaissances sous forme d'ateliers de formation adaptés aux besoins des participants.



ÉLABORATION PLAN DE PROTECTION DE SOURCE D'EAU POTABLE

Le plan de protection des sources d'eau potable définit et planifie la mise en œuvre de mesures de protection des sources d'eau potable. Le développement des plans de protection des sources d'eau potable est un grand dossier pour les municipalités et les MRC et constitue une responsabilité morale et collective.

Le COBALI dispose d'un personnel qualifié qui détient l'expertise nécessaire pour accompagner les municipalités dans l'élaboration des plans de protection dans un contexte de gestion par bassin versant.

L'organisme est déjà actif au niveau de la concertation et la réalisation de divers projets en lien avec la qualité de l'eau des rivières, notamment à travers le pilotage d'activités de revégétalisation et de campagnes d'échantillonnage. Il a également été partenaire de l'Université du Québec à Montréal et de l'université Laval dans le cadre du Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES Laurentides-Les Moulins et PACES Outaouais). De plus, il a réalisé l'analyse de vulnérabilité de la source d'eau potable de l'est de la ville de Gatineau, sur la rivière du Lièvre.

Vous souhaitez aller de l'avant et avez besoin d'accompagnement dans la mise sur pied d'une demande d'aide financière et dans l'élaboration d'un plan de protection de votre (vos) prise(s) d'eau potable? Le COBALI est là pour vous aider.



DOCUMENTATION DES INONDATIONS

Depuis 2017, les organismes de bassins versants du Québec collectent, de manière coordonnée et standardisée, des informations sur les événements d'inondation à l'échelle de la province. Ce travail, amorcé par le projet de documentation des inondations lui-même initié par le ministère de la Sécurité publique (MSP), l'Université Laval et le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ), vise le développement et la consolidation de la mémoire des inondations au Québec. Ces travaux viennent appuyer la prise de décision des municipalités, des MRC, du gouvernement et des aménagistes concernant la gestion des mesures d'urgence, l'aménagement du territoire dans les plaines inondables, la gestion des milieux naturels et la protection des rives.

L'équipe du COBALI a donc le mandat de documenter les événements de crue à l'aide d'un travail de marquage de délaissés de crue, soit les traces laissées par l'eau sur le sol et sur les arbres. L'organisme de bassin versant a donc un rôle de premier plan dans la documentation des événements d'inondations à l'intérieur de sa zone de gestion.



GESTION DE PROJETS

La prise en compte de toutes les activités d'un bassin versant en vue de préserver les ressources en eau et les milieux aquatiques constitue la responsabilité première de l'organisme de bassins versants et des acteurs de l'eau du territoire. Ce travail de longue haleine, communément appelé la « gestion intégrée de l'eau par bassin versant », nécessite l'élaboration de nombreux projets collaboratifs.

L'équipe du COBALI travaille sans cesse à la planification et à la gestion de projets qui répondent aux objectifs établis dans le Plan directeur de l'eau, un outil de planification qui sert à déterminer et à hiérarchiser les interventions devant être réalisées dans un bassin versant. L'organisme travaille de concert avec les acteurs du milieu communautaire, municipal et économique afin de mener à terme la réalisation des nombreux projets qu'il entreprend.



SUIVEZ-NOUS

Nous sommes présents sur les réseaux sociaux (*Facebook, Instagram, YouTube et LinkedIn*) ainsi que dans les médias traditionnels par le biais de chroniques, de publications et de publicités faisant la promotion de nos nombreux projets. Vous pouvez également consulter notre carte interactive, notre *storymap* et notre répertoire d'informations sur l'eau au www.cobali.org.



Références pour les éléments graphiques :

© [iconsolid; contributordanny; vectormine; studiog2; ahsancreative; otomedream] via canva.com